

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX DÉPENSES

Paragraphe 16° de l'article 4 du Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels

DÉPENSES DE FONCTION : FRANCE BOUCHER, PRÉSIDENTE

Exercice financier : 2023-2024

Trimestre : Janvier – Février - Mars

Description de la dépense	Date	Coût
Repas au restaurant	2024-02-22	30,18 \$
Repas au restaurant	2024-02-14	34,67 \$
Repas au restaurant	2024-02-09	54,39 \$
Repas au restaurant	2024-02-02	40,41 \$
Repas au restaurant	2024-02-01	155,81 \$
Repas au restaurant	2024-01-23	28,97 \$
Repas au restaurant	2024-01-12	38,99 \$
Repas au restaurant	2024-01-09	19,25 \$